

Réflexivité, pouvoirs et transformation des pratiques

Carine Dierckx

Volume 28, Number 2, Fall 2016

Éthique et pratiques dans le champ de l'intervention sociale et de la santé : nouveaux enjeux, nouveaux contextes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041184ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041184ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dierckx, C. (2016). Réflexivité, pouvoirs et transformation des pratiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 138–157. <https://doi.org/10.7202/1041184ar>

Article abstract

In the field of social intervention there are currently numerous expectations from both individual actors and institutions to become “reflexive”. This is related to public policies that have become “activating” and to the more global context of a so-called “reflexive” society. This article aims to show how Foucault’s conceptual tools allow us to problematize these various uses of reflexivity and their relationship to power in practices, and to identify on that basis certain ethical issues and possibilities in transforming social intervention.



DOSSIER

Réflexivité, pouvoirs et transformation des pratiques¹

Carine DIERCKX
Candidate au doctorat en Philosophie
Université de Sherbrooke

Dans le domaine de l'intervention sociale, on assiste aujourd'hui à des appels multiples à la réflexivité des acteurs comme des institutions, dans le cadre de politiques publiques devenues « activantes », et dans le contexte plus global d'une société dite « réflexive ». L'objectif de cet article est de montrer comment l'outillage conceptuel de Foucault permet de problématiser ces divers usages de la réflexivité et leurs relations au pouvoir dans les pratiques, et d'en dégager certains enjeux et potentialités éthiques dans la transformation des pratiques d'intervention sociale.

Mots-clés : travail social, réflexivité, éthique, pouvoir, subjectivation

In the field of social intervention there are currently numerous expectations from both individual actors and institutions to become “reflexive”. This is related to public policies that have become

1. Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale en cours. Il bénéficie du soutien du Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC).

“activating” and to the more global context of a so-called “reflexive” society. This article aims to show how Foucault’s conceptual tools allow us to problematize these various uses of reflexivity and their relationship to power in practices, and to identify on that basis certain ethical issues and possibilities in transforming social intervention.

Keywords: social work, reflexivity, ethics, power, subjectivation

La notion de réflexivité fait l’objet de beaucoup de définitions, variables selon les disciplines et les usages. Elle renvoie de façon générique à la fois à la *réflexion* (dimension active, rationnelle) et au *reflet* (dimension passive, « affectante » du miroir), dans le retour sur soi d’un sujet, quel qu’il soit. Lorsqu’elle est associée à « pratique » (comme dans « pratique réflexive »), celle-ci devient médiatrice de ce retour sur soi : c’est entre autres le sens que lui donne Schön (1994) comme réflexion dans et sur l’action. La réflexivité y est agissante et transforme la pratique et le rapport du sujet à celle-ci, selon divers degrés possibles. Lorsqu’elle s’inscrit dans une action collective, par exemple au sein d’une équipe, d’une organisation ou d’un quartier, la réflexivité devient collaborative et agissante sur un réel commun qu’elle cherche à transformer (Cobbaut, 2009 ; Patenaude, 2000). Enfin, lorsque la réflexivité est mobilisée chez le sujet par un autre ou par une norme, le retour sur soi est alors médiatisé par les attentes d’autrui/institutionnelles, par les dispositifs et les types d’interactions dans lesquels il s’inscrit. La prise en compte de son contexte d’usage devient alors centrale pour comprendre le sens de la réflexivité et sa portée.

Ce sont les enjeux éthiques et politiques liés à cette dernière configuration, à la façon dont elle traverse les rapports des sujets à eux-mêmes et à leurs pratiques que j’aborde ici, dans le champ plus spécifique de l’intervention sociale². Ces enjeux sont rarement pris en considération dans les approches de l’éthique centrées sur la réflexivité, alors qu’ils sont au cœur des usages actuels de la notion dans les pratiques, particulièrement dans le domaine social. On assiste en effet aujourd’hui à des appels multiples à la réflexivité des acteurs (Chouinard et Caron, 2015) comme des institutions, dans le cadre de politiques publiques devenues « activantes », et dans le contexte plus global d’une société dite « réflexive »

2. J’utilise ici le terme plus générique d’intervention sociale, en y incluant le travail social tel qu’il est défini au Québec. Je parle aussi des intervenants sociaux pour englober différents types d’acteurs professionnels. Pour simplifier le propos, j’ai utilisé en général le singulier et le masculin. Ils englobent les actrices (usagères et intervenantes), les équipes d’interventions comme les collectifs d’usagers.

(Beck *et al.*, 1994). La réflexivité est mobilisée comme un moyen de plus pour agir sur les autres et sur leur propre action. Elle est attendue tant des institutions que des professionnels et des usagers, dans des formes qui peuvent être cependant très variées. Elle est devenue de ce fait un enjeu-clef dans l'orientation et la mise en œuvre des pratiques d'intervention, de même que dans leur gouvernance, source de conflits potentiels. Elle peut ainsi être étudiée dans sa dimension de pouvoir et dans sa relation aux pouvoirs qui s'exercent à travers elle, selon le point de vue de Foucault qui définit celui-ci comme une « action sur l'action d'autrui ».

L'objectif de cet article est de montrer comment l'outillage conceptuel de Foucault permet de problématiser les divers usages de la réflexivité, ses pouvoirs et ses potentialités tant « assujettissantes » qu'émancipatrices dans la transformation des pratiques, et d'en dégager certains enjeux éthiques pour les intervenants sociaux dans l'usage de leur propre réflexivité.

L'article se divise en deux parties. La première développe plus en détail la réalité de l'appel à la réflexivité dans les pratiques d'intervention sociale et dans les politiques sociales actuelles, leurs tensions et ambivalences, et pointe les enjeux de pouvoir qui les sous-tendent. Dans la seconde, j'identifie les principaux apports de Foucault pour problématiser les rapports aux pouvoirs de la réflexivité dans la façon dont elle mobilise les sujets, et pour en dégager certaines potentialités émancipatrices dans la transformation des pratiques d'intervention.

L'ACTION DE LA RÉFLEXIVITÉ DANS LES PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES ACTUELLES

Dans le domaine de l'intervention sociale, on peut identifier de multiples mobilisations de la réflexivité dans les interactions entre professionnels, usagers et institutions au sein de dispositifs d'intervention, de gouvernance, de formation ou de supervision, dans les pratiques elles-mêmes ou dans les débats publics. Elles s'inscrivent dans un contexte politique renouvelé, dans lequel l'État est devenu davantage incitateur, coordonnateur d'un réseau complexe d'acteurs, et évaluateur.

La réflexivité mobilisée dans les interactions : des usages variés et entrecroisés

Les appels à la réflexivité des acteurs s'inscrivent d'abord dans divers dispositifs sollicitant l'auto-implication des individus dans la mise en œuvre d'une politique ou d'une pratique d'intervention (Cantelli et Genard, 2007 ; Demailly, 2008 ; Genard, 2013 ; Maeschalck, 2014). Ainsi, les usagers sont aujourd'hui amenés à s'impliquer activement dans la prise en charge de leurs problèmes sociaux. Selon les secteurs cela pourra concerner le renforcement de leurs capacités parentales, de leur employabilité, leur autonomisation, ou encore l'identification de leurs besoins et l'orientation de l'aide qui leur est apportée, etc. Dans une action de prévention ou de conscientisation, les publics visés sont appelés à travailler sur leurs perceptions, préjugés, comportements, à y réfléchir et à les transformer. Les intervenants sociaux sont eux-mêmes appelés, de façon variable selon les secteurs, à se responsabiliser et à être réflexifs dans la recherche de solutions ou dans l'atteinte des résultats, à transformer leurs manières de faire, leur identité, en tenant compte des évolutions de la recherche, des demandes des usagers, de la complexité des situations, des changements organisationnels, de nouvelles règles ou contraintes comme l'atteinte de résultats standardisés ou d'une plus grande efficacité. La réflexivité des professionnels, et parfois celle des usagers, peut aussi être sollicitée dans la recherche, visant souvent à améliorer les politiques et les pratiques d'intervention. Les usagers sont appelés, dans certains contextes, à évaluer les services fournis, voire plus largement à participer à la gouvernance des institutions démocratiques de régulation des services et des politiques, notamment dans divers dispositifs de participation à la vie institutionnelle (Bourque, 2009 ; Cantelli et Genard, 2007). La réflexivité attendue peut prendre ainsi différents noms : « réappropriation de son expérience », « travail sur soi », « auto-évaluation », « retour sur sa pratique », « bilan de compétence », « autodiagnostic », « autoréalisation », « réflexion critique », « participation citoyenne », etc.

Dans les formations professionnelles ensuite, le modèle du « praticien réflexif » (Schön, 1994) s'est très largement diffusé depuis 20 ans, et a inspiré des réformes qui cherchent à renforcer la « réflexivité des pratiques » des professionnels au cours de leur formation. Envisagée comme une compétence, elle est affichée comme un des objectifs prioritaires des formations, et est reprise dans certains référentiels de compétence, comme c'est le cas au Québec pour les travailleurs sociaux. Le développement des supervisions, individuelles ou collectives, des professionnels en est aussi une manifestation.

À ces appels institutionnels des professionnels et usagers à la réflexivité, répondent d'autres appels issus des acteurs, s'adressant notamment aux institutions. Ainsi, la

réflexivité est aujourd'hui revendiquée comme une compétence nécessaire à valoriser par des travailleurs sociaux, par leur ordre professionnel, par des formateurs ou des chercheurs qui s'insurgent contre les nouveaux modèles managériaux et la perte de l'autonomie de jugement des professionnels, ou qui défendent des savoirs et des critères de validité différents de ceux qui dominent aujourd'hui dans les approches prônées. On peut voir aussi des formes de réflexivité et d'appel à la réflexivité d'autrui lorsque des acteurs, de façon individuelle ou plus collective³, développent et argumentent une critique, certaines attentes ou des propositions de changements adressées à d'autres acteurs, aux institutions ou à un public plus large, au sein de colloques, dans des mémoires, des publications, etc. Et ce, à propos d'un problème rencontré, d'une injustice constatée, de souffrances ou d'enjeux non pris en considération, de dérives observées, de pistes d'actions issues d'expérimentations nouvelles, etc.

Une telle dynamique interactive de la réflexivité s'exerce aussi, plus discrètement, au cœur de la relation microsociale entre professionnel et usager, incluant parfois l'institution, dans un langage qui peut aussi être corporel, au-delà des mots ou des arguments.

Ces appels à la réflexivité, auxquels on peut rajouter les nombreuses références dans des revues scientifiques et professionnelles (D'Cruz *et al.*, 2007 ; Chouinard et Caron, 2015) sont significatifs à la fois de la place prise aujourd'hui par la réflexivité au sein des interactions, des pratiques et des politiques publiques dans le domaine de l'intervention sociale, de la pluralité de ses usages et de leur conflictualité. À travers eux, s'exercent ou cherchent à s'exercer des formes de pouvoir : chaque pôle tente d'agir sur les autres pôles et sur leurs propres manières d'agir à travers un appel à leur réflexivité, dans la visée de les transformer, selon certaines manières de voir la réalité, le sujet, le bien, etc.

Une évolution ambivalente des politiques publiques

Une telle présence se comprend mieux lorsqu'on la situe dans l'évolution des politiques publiques récentes dans la plupart des pays occidentaux. L'État social est devenu actif, « réflexif », « animateur », ou coordonnateur d'un réseau complexe et mouvant d'acteurs, sans pour autant évacuer certaines composantes de ses rôles plus anciens (État social arbitre et protecteur, État libéral/gendarme) (Cantelli et Genard, 2007). Il ne se place plus en

3. Par exemple des associations d'usagers, de professionnels, d'organismes communautaires, ou des alliances entre différents types d'acteurs, comme la coalition pour un Québec sans pauvreté par exemple.

position d'extériorité et en surplomb, il devient incitateur et évaluateur. Les agents de l'intervention sont invités ou enjoins à participer davantage à la mise en œuvre des politiques. Ils sont responsabilisés dans leur action et sont évalués sur leurs résultats (imputabilité). La forte autonomie du réseau associatif subsidié, qui complétait ou compensait l'action des politiques publiques, diminue au « profit » de partenariats, d'appels à la collaboration dans la mise en œuvre des politiques sociales. De nouveaux vocabulaires ont accompagné ces transformations depuis les années 1980, faisant appel aux notions de capacité-capacitation, de compétences, d'*empowerment*, de responsabilisation, de projet, de contrat, d'accompagnement, de participation, d'implication, de proximité, de réseau, de citoyenneté ou d'employabilité.

Au-delà de ce vocabulaire de référence, la mise en œuvre des politiques plus procédurales est cependant traversée de profondes ambivalences, qui ont été diversement identifiées : elle apparaît porteuse de nouvelles potentialités démocratiques par l'appel à la participation des acteurs à ses orientations et à leur mise en œuvre, par la reconnaissance de leurs capacités, de leurs ressources et de leurs propres aspirations et par l'apprentissage réflexif qu'elle permet, tout en étant marquée par certaines logiques inchangées ou par la domination de nouvelles logiques peu démocratiques dans la façon d'appréhender les problèmes sociaux, les usagers et le rôle des intervenants. Ainsi, elle est parfois sans effet sur les logiques plus corporatistes des professionnels, sur les pratiques traditionnelles des cadres, ou sur certains fonctionnements institutionnels établis non démocratiques. La participation des usagers à la gouvernance est souvent limitée dans les faits (Bourque, 2009). Nombreux sont ceux qui dénoncent, plus largement et systématiquement, la domination croissante de logiques économiques et gestionnaires étroites, voire d'une idéologie néolibérale dans un secteur qui y échappait auparavant (Bellot *et al.*, 2013). Celles-ci s'articulent avec de nouvelles formes de scientisme dans la manière d'aborder les problèmes sociaux et les solutions, ou avec une tendance à instrumentaliser à leur service diverses approches d'intervention (comme l'approche biographique par exemple⁴). La protocolarisation de l'intervention, inscrite dans des dispositifs de plus en plus contraignants, laisse peu ou pas de place à la délibération. Les capacités de jugement des sujets sont ainsi de plus en plus cadrées, voire instrumentalisées au service de fins non débattues alors même que la réflexivité des acteurs et institutions continue à être mobilisée comme une norme, une référence. Un des problèmes-clefs en jeu, suscitant de nombreuses controverses aujourd'hui, étant la façon d'appréhender les problèmes sociaux, d'y

4. Voir à ce sujet Astier et Duvoux, 2006.

répondre, et d'impliquer les différents acteurs dans cette « résolution », controverses qui concernent aussi la manière de définir et de réaliser le « bien » et la « justice ». Ces tensions et paradoxes se retrouvent dans les pratiques et dans les rôles que les travailleurs sociaux comme les usagers sont amenés à y jouer, de façon variable selon les contextes et les secteurs d'intervention, et posent aux intervenants des défis éthiques difficiles (Gonin *et al.*, 2012 ; Dierckx et Gonin, 2015).

Un enjeu éthique et politique

Dans sa dynamique interactive, la réflexivité apparaît donc très différenciée selon les relations sociales dans lesquelles elle s'inscrit et selon les logiques qui la traversent : différents types de rapport à soi des sujets y sont en jeu, selon les rapports aux normes, aux autres, au pouvoir qu'ils établissent, indissociables de certaines manières de (se) voir, et donc aussi de certains savoirs. Ils peuvent concerner l'individu ou des collectifs. Dans ce paysage contrasté et conflictuel, certaines formes de réflexivité sont aujourd'hui dominantes dans les pratiques d'intervention et dans les relations sociales entre institutions, professionnels et usagers, dont les rôles restent fortement distincts et les positions asymétriques.

La prise en compte de ces éléments se révèle alors primordiale dans la façon de questionner la réflexivité et sa portée, dans ses usages par les différents acteurs. L'enjeu est d'autant plus crucial d'un point de vue éthique que dans l'intervention sociale, ce sont les sujets, leur rapport à eux-mêmes et à leur action qui deviennent les objets mêmes de l'intervention. Il est aussi politique, car il concerne la façon d'élaborer une action commune et ses orientations, et d'envisager la gouvernance, dans la perspective d'un monde à vivre en commun.

Le sens et la portée plus spécifique de la réflexivité des intervenants sociaux apparaissent donc sous un angle particulier lorsqu'on la situe dans ses contextes d'usages actuels, dans les interactions qui la lient aux institutions et aux usagers, dans les dynamiques de pouvoirs qui la traversent. Comment s'inscrit-elle dans ce jeu croisé des réflexivités ? Quelles sont ses propres potentialités dans la transformation des pratiques ? Ces questions sont complexes, et impliquent une démarche d'enquête auprès des professionnels pour être traitées⁵. L'objectif de cet article n'est donc pas d'y répondre

5. Ceci est l'objet de ma recherche doctorale, en cours.

comme tel, mais de clarifier l'angle à partir duquel elles peuvent être abordées. Dans la deuxième partie, je montre l'intérêt de l'outillage conceptuel développé par Michel Foucault afin de mieux appréhender les relations de pouvoir apparues dans les pratiques et dans les conflits de réflexivité, et d'en faire ressortir les effets et les enjeux sur un plan éthique. Cette analyse permettra d'identifier des potentialités (auto)transformatrices de la réflexivité dans sa dynamique interactive, au cœur des pratiques d'intervention, comme dans les rapports à leur gouvernance. Elle montrera, enfin, en quoi l'ancrage spécifique des intervenants sociaux, à l'interface des usagers et des institutions, peut être un des leviers, parmi d'autres, de cette transformation.

LA RÉFLEXIVITÉ À L'ÉPREUVE : LES APPORTS CONCEPTUELS DE FOUCAULT

La pensée de Foucault s'avère très pertinente pour aborder les enjeux identifiés, et ce, sous de nombreux angles : toute son œuvre est centrée sur la manière dont les pouvoirs s'articulent aux sujets et aux savoirs ou à des formes de « vérité » dans nos sociétés occidentales, au sein de divers domaines d'expérience et à différentes époques. Dans une démarche qui se situe à l'intersection de la philosophie et de l'histoire, Foucault en étudie les configurations et les transformations, en s'intéressant à différentes traces, et sa pensée elle-même se réélabore à partir de ses découvertes et de ses nouvelles préoccupations. Ses écrits des années 1980, sur lesquels je m'appuie ici, en révèlent toute la portée éthique, indissociable du politique. Je ne peux démontrer tout le potentiel heuristique de ce cadre analytique. Je me limite ici à en mettre en exergue quelques points forts, ciblés sur la question traitée, en me centrant sur les rapports établis par Foucault entre sujet, pouvoir et vérité, dans lesquels s'inscrivent la réflexivité et ses transformations. Je montre comment cette grille de lecture permet de relire les conflits de réflexivité dans le domaine de l'intervention sociale et de questionner la réflexivité des intervenants sociaux d'un point de vue éthique.

Pouvoir, sujet et vérité

Foucault envisage le pouvoir (qu'il identifie à cette époque à la gouvernementalité) avant tout comme une relation, et plus spécifiquement comme un mode d'action de certains sur d'autres. Il apparaît ainsi directement dans sa relation au sujet :

Il est un ensemble d'actions sur des actions possibles : il opère sur le champ de possibilité où vient s'inscrire le comportement de sujets agissants : il incite, induit, détourne, il facilite ou rend plus difficile, il élargit ou il limite, il contraint ou il empêche absolument ; mais il est bien toujours une manière d'agir sur un ou sur des sujets agissants, et en tant qu'ils agissent ou qu'ils sont susceptibles d'agir. (Foucault, 1994a, p. 237)

Le pouvoir, défini aussi comme « conduite de la (bonne) conduite des autres », tend à produire certaines formes de subjectivités (il assujettit), qui en sont le relais et l'effet : il transite par l'individu qu'il a constitué, qui se laisse diriger dans sa propre conduite. Il est présent, sous des formes multiples⁶, dans toutes les relations sociales (famille, travail, institutions) et dans l'action de l'État. Il peut ainsi prendre la forme de « techniques de gouvernement », dans les relations privées comme dans les pratiques institutionnelles, et se matérialiser dans des dispositifs⁷. Les formes instituées d'appels à la réflexivité identifiées ci-dessus, en lien avec les transformations des politiques sociales, apparaissent ainsi comme des techniques de gouvernement. Une illustration de leur forme gestionnaire est donnée par Dufresne et Goupil (2010) à propos des mesures extrajudiciaires pour adolescents au Québec. Ils montrent, sur base d'une analyse foucauldienne, comment celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'une technologie et d'une forme de gouvernement basées sur une rationalité néolibérale, mobilisant une nouvelle catégorisation (notamment la notion de « jeune à risque »). Elles tendent à responsabiliser les jeunes et familles de leurs problèmes tout en leur faisant développer leur autoréalisation par des compétences « autorégulatrices » soutenues par les psychologies du « *self-help* », humaniste et cognitiviste. Le changement de soi et de la réalité viennent du sujet lui-même, responsabilisé dans sa participation à l'entreprise sociale, sans tenir compte des conditions dans lesquelles les jeunes se trouvent. Ces pratiques sont ainsi, selon eux, indissociables d'une normalisation, d'une stigmatisation et de nouvelles surveillances, dans lesquelles les disciplines scientifiques mises au service de l'administration publique ont une dimension autoritaire et sont loin d'être neutres.

6. Ses formes dépendent de plusieurs éléments, contextuels ou plus structurels (Foucault, 1994a). Elles gardent des traces des formes de pouvoir ayant dominé dans les différentes époques de notre histoire (pastoral, disciplinaire, gestionnaire). Je ne peux les développer ici.

7. La notion de dispositif renvoie à « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref du dit aussi bien que du non-dit [...]. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments » (Foucault, cité par Revel, 2009, p. 40).

Le pouvoir ne s'exerce cependant pas à sens unique, et comporte une dimension stratégique : « Certains essaient de déterminer la conduite des autres, à quoi les autres répondent en essayant de ne pas laisser déterminer leur conduite, ou en essayant de déterminer en retour la conduite des autres » (Foucault, 1994a, p. 237). Une relation de pouvoir est ainsi indissociable de la liberté des sujets :

[Elle] s'articule sur deux éléments qui lui sont indispensables pour être justement une relation de pouvoir : que l'« autre » (celui sur lequel elle s'exerce) soit bien reconnu et maintenu jusqu'au bout comme sujet d'action ; et que s'ouvre, devant la relation de pouvoir, tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles. (...) Au cœur de la relation de pouvoir, la « provoquant » sans cesse, il y a la rétivité du vouloir et l'intransigeance de la liberté. Plus que d'un « antagonisme » essentiel, il vaudrait mieux parler d'un « agonisme » — d'un rapport qui est à la fois d'incitation réciproque et de lutte (...). (Foucault, 1994a, p. 237)

Le pouvoir est donc productif et non simplement répressif, et n'est pas négatif en soi. La résistance en est coextensive et contemporaine, et peut fonder de nouvelles relations de pouvoir. La façon dont les gouvernés « se conduisent » n'est pas le simple produit de l'action du pouvoir. C'est donc grâce à cet espace de jeu que la dynamique relationnelle reste vivante, et capable de se transformer. C'est seulement lorsque cette relation « agonistique » avec la liberté est bloquée que le pouvoir devient domination : celle-ci ne permet plus à la résistance de se manifester et d'agir sur le pouvoir, que ce soit dans le domaine politique, économique, culturel, etc.

Les relations de pouvoir sont également, pour Foucault, indissociables de certains « jeux de vérité », variables selon les époques et les contextes. Ceux-ci sont les rapports au travers desquels le sujet se constitue historiquement comme expérience. « [Ils] permettent à l'homme de se penser quand il s'identifie comme fou, comme malade, comme déviant, comme travaillant, vivant ou parlant, ou encore comme homme de désir » (Revel, 2009, p. 105). Pour Foucault, l'obligation de vérité est au cœur de toute la culture occidentale (Foucault, 1994b), et c'est à l'intérieur de cette obligation que des conflits se manifestent. Notre époque est ainsi marquée par différents jeux de vérité, et est dominée par le discours scientifique et les institutions qui le produisent. Celui-ci est l'enjeu d'un affrontement social, du fait de certains effets de domination qui peuvent être liés à des structures de vérité ou des institutions chargées de la vérité (Revel, 2009, p. 104).

Cette articulation entre pouvoir, résistance et « jeu de vérité » est spécialement intéressante pour notre propos, car elle pointe un enjeu-clef dans les conflits de réflexivité identifiés, à savoir la façon même dont les sujets, leurs problèmes et les perspectives pour les résoudre sont appréhendés en référence à différents types de savoirs, plus ou moins reconnus. Chaque pôle cherche à agir sur les autres à partir de sa propre position, et à orienter les pratiques dans une direction déterminée, à partir de certains jeux de vérité. Si les rapports de pouvoir sont inégaux, et peuvent être marqués par des formes de domination, l'existence même de ces conflits et débats montre que la dynamique du pouvoir se transforme ou peut se transformer, qu'elle peut être productive au sens positif du terme, et que différents possibles sont ouverts.

Les tensions entre approches et logiques d'intervention, dont certains exemples ont été donnés dans la première partie, peuvent être relues sur cette base. L'article de Dufresne et Goupil (dont une des auteures est intervenante — agente de relation humaine — en centre jeunesse), analysant les mesures extrajudiciaires pour adolescents au Québec, peut aussi être appréhendé comme une « contre-conduite » cherchant à agir, par un écrit partagé dans une revue de travail social, sur une forme de pouvoir considérée comme problématique, dans le « rapport de vérité » qu'elle produit chez les usagers, mais aussi dans les organisations, chez les intervenants, dans l'opinion, ou encore dans l'univers de la recherche et de la formation.

Modes de production du sujet et réflexivité

L'approfondissement de la question du sujet, dans sa relation au pouvoir, permet cependant d'aller plus loin dans l'analyse. Selon Foucault, une telle question est devenue centrale dans nos sociétés du fait que c'est sur la façon même de devenir et de s'identifier comme sujet (individuellement ou collectivement) que le pouvoir s'exerce, plus qu'auparavant, et que les mouvements de résistance se déploient. Effectivement, les conflits de réflexivité dans l'intervention sociale concernent, comme on l'a vu, prioritairement la manière d'être défini, catégorisé et mobilisé en tant que sujet dans les pratiques d'intervention.

Foucault approfondit la question du sujet dans les dernières années, selon une perspective qui s'ouvre à l'éthique, en introduisant le concept de subjectivation⁸. Le sujet, dans son rapport à lui-même, dans sa réflexivité, apparaît alors comme le produit de divers

8. Pour une analyse approfondie de l'évolution de Foucault dans sa pensée du sujet, voir Potte-Bonneville, 2004.

processus, en tension les uns avec les autres, traversés par des jeux de vérité différents et par une transformation des relations de pouvoir.

– Le premier est l'*assujettissement*, dans lequel le sujet obéit, se soumet à une instance externe, à un autre, dans son rapport à lui-même et à sa vérité comme sujet. Cette sujétion peut être le produit du pouvoir, mais aussi d'une objectivation scientifique, ou encore de « pratiques divisantes », telles la psychiatrie ou la justice (on peut rajouter le travail social), opposant fou/sain d'esprit, déviant/normal, etc. Les pratiques d'intervention de type herméneutique, dans lesquelles le sujet se déchiffre lui-même et recherche son « moi », n'échappent pas non plus à cette dynamique d'assujettissement à un pouvoir qui soumet, et à un impératif général de parole dans lequel l'individu s'inscrit. Elles renvoient toutes à un élément commun, l'*identité* (ou la « mêmété » dans les termes de Ricoeur), dans sa dimension objective ou réflexive : l'altérité n'y a pas sa place. « [Ces] processus d'assujettissement dont le langage est le vecteur, [...] ne suscitent la réflexivité que pour mieux l'attacher au pouvoir exercé par l'autre, et à la fixation de chacun sur ses propres particularités » (Potte-Bonneville, 2010b, p. 121).

L'assujettissement comporte une dimension active *et* passive : le sujet *se* soumet tout autant qu'il *est* soumis, il *se* laisse conduire par la conduite des autres ou par une définition de soi. La dynamique relationnelle est bloquée et les identités figées.

– Le sujet peut cependant résister à cet assujettissement et s'appropriier ou se réapproprier un *rapport à soi* dans ce processus. Le travail de la critique, comme *désassujettissement*, a ici toute son importance : la critique est une résistance à une manière spécifique d'agir, de penser, d'être conduit, et remet donc en question une relation de pouvoir.

Je ne crois pas que l'on puisse opposer critique et transformation, la critique « idéale » et la transformation « réelle ». Une critique ne consiste pas à dire que les choses ne sont pas bien comme elles sont. Elle consiste à voir sur quels types d'évidences, de familiarités, de modes de pensée acquis et non réfléchis reposent les pratiques que l'on accepte (Foucault, 1994c, p. 180).

Pour être transformatrice, la critique implique donc aussi, et c'est fondamental pour Foucault, de se « déprendre de soi-même », et mobilise alors d'autres formes de vérité. La réflexivité du sujet se transforme dans ce processus de désassujettissement. C'est dans ce

travail qu'un processus émancipateur se déploie, par différents décalages dans le rapport à soi, à autrui et au monde, ouvrant alors de nouveaux possibles identitaires et relationnels.

L'enjeu dans le domaine de l'intervention sociale devient donc, dans cette perspective, celui d'une possible émancipation des sujets. Il concerne l'utilisateur, mais aussi le professionnel, ou encore l'institution dans sa fonction « sujet ». Il ne s'agit pas seulement de se libérer de pouvoirs externes, mais de ce qui, de soi, s'assujettit dans le processus relationnel. Toute critique, toute forme de résistance n'est donc pas porteuse de changement : elle peut aussi manifester le fait de ne pas vouloir changer face aux appels et attentes d'autrui, et se contente alors de reproduire des manières de voir et d'agir, de « se conduire », d'« être soi ».

Dans sa portée critique et transformative, la réflexivité est à l'œuvre dans les diverses réappropriations par les acteurs de l'intervention sociale, voire les institutions, des attentes qui leur sont faites (incluant les attentes de réflexivité), des concepts qui les définissent, dans les « contre-conduites » qu'ils développent lorsque ces attentes sont vécues comme oppressantes ou illégitimes. Elle peut être illustrée notamment par l'action de mouvements d'utilisateurs qui mettent aujourd'hui de l'avant l'importance d'une « transformation du regard, qu'il s'agisse du regard de soi sur soi, ou du regard des autres sur soi » (Genard, 2007, citant les nouvelles revendications des handicapés et des schizophrènes). Elle s'approfondit lorsque les intervenants et/ou les institutions s'ouvrent à cette interpellation, à cette *altérité*, se laissent déstabiliser par elle et se la réapproprient dans la façon d'exercer leur rôle ou leur propre critique : une transformation de la réflexivité est alors à l'œuvre *dans l'interaction*, et peut s'élargir tout en s'approfondissant, par l'action sur soi, mais aussi sur autrui et sur l'institution, vers une action et une réflexivité porteuses de « commun ».

Enfin, et c'est l'aspect que Foucault approfondit dans ses derniers écrits, la notion de *subjectivation* renvoie à des processus (dans le souci de soi et certaines formes de connaissance de soi) dans lesquels le sujet « s'autoconstitue en s'aidant de techniques de soi, plutôt qu'il n'est constitué par des techniques de domination (pouvoir) ou des techniques discursives (savoir) » (Gros, 2001, p. 494), dans la relation avec un autre et dans des « pratiques de liberté ». Elle renvoie à une expérience morale, à un « travail éthique » par lesquels le rapport à soi du sujet se transforme. La subjectivité se déploie et se constitue dans les failles, les interstices au cœur des normes ou dans le rapport entre normes et contextes, « sur fond de questions insolubles, qui lui confèrent comme par contagion un caractère problématique » (Potte-Bonneville, 2010a, p. 89), et suscitent la pensée. Le

« soi » foucaldien n'est pas le « je », pure identité face à ce qui lui fait face, ni le « moi », comme instance se ressaisissant elle-même (Potte-Bonneville, 2010a, p. 86), il est traversé par les problèmes de son temps et par les rapports dans lesquels il s'inscrit. La réflexivité devient ici constituante, sans pour autant aboutir à un sujet stable, détaché, autarcique. Si elles concernent essentiellement l'individu dans l'Antiquité, ces « pratiques de liberté » peuvent également s'élargir à des collectifs, à des formes de « nous » : « c'est le “nous” plus que le “je” qui, dans les derniers entretiens, vient occuper la place de cette subjectivité précaire, toujours à faire, toujours défaite par ce qu'elle vient supporter » (Potte-Bonneville, 2004, p. 278)⁹.

L'identification de cette troisième forme de constitution du sujet apporte un éclairage fécond de ce qui se cherche dans les pratiques d'intervention sociale lorsqu'elles se problématisent et s'ouvrent aux différentes dimensions de *l'expérience*, que ce soit dans le secteur communautaire, au sein du réseau ou dans certains types de partenariat : une exposition passive, l'évènement d'une rencontre, ce qui s'éprouve dans cette rencontre, et ce qui se met à l'épreuve, comme dans une expérimentation scientifique ou pratique¹⁰. Elles tentent alors d'instaurer un autre rapport à l'usager, moins aliénant, dans lequel les professionnels et/ou l'institution sont eux aussi remis en question et amenés à se transformer. La place qu'elles donnent à l'expérience est centrale : les sujets s'y éprouvent, au cœur même de la rencontre, dans les problèmes sociaux auxquels ils sont exposés, et expérimentent des pratiques nouvelles, dans lesquelles une liberté s'atteste et se travaille, porteuse aussi d'une autre forme de vérité, singulière. On peut les voir à l'œuvre tant dans les pratiques du *care*, dans la relation avec des personnes dites vulnérables, que dans des actions d'« *empowerment* » individuel ou collectif. Elles peuvent s'expérimenter par une équipe restreinte au sein d'une institution ou par un collectif plus large. Elles contribuent ainsi à renouveler la manière d'envisager un problème social, d'entrer en relation avec les usagers, de se rapporter à différents savoirs (savoirs dits expérientiels, mais aussi savoirs « objectifs » ou plus réflexifs), dans la recherche de meilleures réponses à ce qui est éprouvé dans la rencontre. Un exemple, parmi d'autres, permettra d'illustrer ce processus :

9. Ce « nous » est aussi problématique que le « je » pour Foucault « C'est que le nous » ne me semble pas devoir être préalable à la question ; il ne peut être que le résultat — et le résultat nécessairement provisoire — de la question telle qu'elle se pose dans les termes nouveaux où on la formule » (Foucault, cité par Potte-Bonneville, 2001, p. 279).

10. Je m'inspire ici librement de Potte-Bonneville (2010a, p. 110). Le terme d'« épreuve » est, lui aussi, porteur de cette richesse sémantique.

accompagnés par un organisme d'éducation populaire¹¹, des parents issus de l'immigration problématisent leur expérience scolaire et en produisent une analyse critique. Ils font appel à des chercheurs pour les soutenir dans cette démarche, tout en l'élargissant par l'organisation de forums populaires sur la justice sociale dans l'éducation. La découverte que les jeunes ne sont pas considérés comme un apport valorisant pour l'institution, mais plutôt perçus comme les maux du système, les amènent à organiser des ateliers avec des jeunes, afin d'écouter leurs propres récits et diagnostics. Un nouveau groupe s'intéresse aux droits des enfants. La démarche intègre tant des savoirs « experts », objectifs, que des récits de vie, sans pour autant qu'ils soient assujettissants, du fait qu'ils s'intègrent dans un travail de réappropriation d'une expérience et de transformation des relations de pouvoir. Elle aboutit à la mise en place d'outils collaboratifs visant à introduire une plus grande justice sociale à l'école et à promouvoir la réflexivité des intervenants sociaux et des acteurs de l'école.

Dans ce type d'expérience, une réflexivité « transactionnelle » est à l'œuvre, intégrant différents types d'acteurs selon l'évolution du diagnostic, dans laquelle les subjectivités se transforment, apprenant à se gouverner autrement dans leurs relations à autrui, aux institutions, à travers, mais aussi au-delà du travail de la critique et de la résistance, vers une perspective d'action en commun. Dans cette dynamique, ce sont aussi les relations de pouvoir et les jeux de vérité dominants qui sont remis en question : les rôles, identités, manières de voir et d'interagir se modifient dans la recherche de nouvelles formes de coopération démocratique. La réflexivité déployée par les intervenants sociaux est ainsi, elle aussi, « au travail » dans ce processus, et implique des déplacements importants, sans pour autant se fondre dans un des autres pôles.

Ces pratiques, souvent minoritaires, touchent à des dimensions occultées généralement dans un contexte qui, à la différence de l'Antiquité, est traversé par l'histoire et par le poids de l'*identité*, de la « mêmété », des formes de vérité et des relations de pouvoir qui y sont associées, rendant l'ouverture à l'*altérité* difficile et les marges de manœuvre étroites. Mais ce qui y émerge et cherche à s'instituer peut faire écho chez d'autres acteurs du social et donner sens à ce qu'ils éprouvent dans leurs pratiques, aux tensions et malaises qu'ils vivent sur le terrain, à des aspirations non rencontrées, à ce qu'ils cherchent à mettre en œuvre dans leurs relations aux usagers ou aux normes, ou encore aux réflexions qui jalonnent leurs pratiques. Par les décalages qu'elles produisent vis-à-vis des

11. Il s'agit de « La 3^e avenue ». Voir Centre de recherche et de formation CSSS de la montagne (2013).

façons habituelles d'agir, ces pratiques sont ainsi des sources potentielles de transformation sociale : d'une part, par le fait même que c'est ce décalage qui rend visible l'insuffisance des manières d'appréhender les problèmes sociaux et d'y répondre, et les formes que prend la domination au sein de celles-ci¹² ; et d'autre part, par un effet d'expansion dans la constitution de nouvelles manières de voir et d'agir, incluant différents types d'acteurs, mais aussi les institutions.

La portée transformatrice de l'éthique

L'analyse des trois « modes de production » du sujet chez Foucault permet donc de rendre compte de la transformation possible de la réflexivité des différents sujets dans l'interaction, et du rôle central de cette interaction dans le processus. Mais le passage de l'un à l'autre n'est jamais complet ni définitif : la tension reste constante entre ces différentes formes de constitution du sujet dans les pratiques, du fait qu'on ne sort pas des relations de pouvoir. Seul un certain équilibre entre elles peut changer. Une subjectivation émancipatrice implique donc une tâche et une lutte continue contre les nouvelles formes d'assujettissement dans la transformation des relations sociales, et un travail d'élucidation constant, au cœur même de l'éthique et des pratiques, du fait aussi que toute solution peut engendrer de nouveaux problèmes. L'*ethopoiesis*, comme forme de vérité ancrée dans l'*ethos*, n'est plus ici la validité universelle du discours, mais un événement, dont la valeur singulière tient à son « pouvoir d'élucidation, d'inquiétude et de vigilance par rapport à son temps, à la société à laquelle les sujets appartiennent » (Potte-Bonneville, 2010a, p. 90). Il ne se s'agit pas de refuser toute norme ou toute vérité plus générale, tout savoir scientifique au-delà de soi, mais de s'y rapporter autrement : la vérité de l'évènement peut ainsi être source d'ébranlement de vérités admises, et faire émerger une nouvelle synthèse, toujours précaire, entre singularité et généralité, entre l'action ou le sujet et les normes. Elle est également une capacité de faire face au pouvoir. Il y a là un enjeu clef pour la réflexivité. Il est aussi d'échapper à l'*identité*, y compris dans sa propre pensée, de s'ouvrir à l'*altérité*, de se laisser traverser par elle, et d'assumer cette épreuve. La perspective foucauldienne concernant la subjectivité, le « soi », se rapproche ici de l'« ipséité » singulière chez Ricœur, identité pratique se différenciant du « même », de l'« *idem* », par sa traversée de l'altérité. Un soi dont quelque chose s'échappe constamment, qui n'est jamais auteur ni

12. Pour Foucault, c'est la résistance qui permet de comprendre le pouvoir, celui-ci ne peut se comprendre à partir de lui-même.

producteur de sa vie, mais qui assume l'incertitude et peut « rendre compte de soi », « répondre de soi » (Potte-Bonneville, 2010a, p. 86)¹³.

Les intervenants sociaux sont concernés au premier chef par cet enjeu éthique dans leur pratique avec les usagers et dans leur rapport aux institutions, dans la façon même dont ils mobilisent leur réflexivité, dont ils répondent aux attentes de réflexivité, dont ils prennent en considération les résistances des usagers dans l'intervention. Sa portée émancipatrice, au-delà d'une réflexion individuelle sur leur pratique, se déploie alors dans sa propre déstabilisation et dans son autotransformation, par une ouverture à l'interpellation d'autrui, et par le fait d'en assumer l'épreuve, au cœur de l'expérience, en « devenant soi » autrement. Mais c'est aussi dans le partage *avec d'autres*, dans la construction d'alliances avec les autres pôles et avec différents collectifs, dans la transformation « pas à pas » des pratiques grâce à de nouveaux décalages en cours d'action, que des chemins permettant de voir et d'agir autrement, davantage émancipateurs, peuvent se frayer, et qu'une réflexivité plus collective et inclusive peut se déployer, sans pour autant se fondre dans un « nous englobant » et nier la pluralité des intérêts, des expériences et l'asymétrie des positions. C'est donc aussi en travaillant *avec* les intervenants dans leurs propres recherches, que ces chemins peuvent plus facilement s'identifier.

CONCLUSIONS

L'éclairage à partir de Foucault des rapports entre pouvoir et sujet a ainsi permis d'enrichir la problématisation de la réflexivité, d'en élargir le champ d'analyse, et d'approfondir sur cette base sa portée éthique. Il met en avant les dimensions cognitives et normatives des relations sociales, de leurs conflits, sans les dissocier des processus constituant le sujet et de la dimension existentielle des rapports du sujet à lui-même, aux autres, au monde. Face aux tendances lourdes au sein des politiques actuelles, et des formes de gouvernementalité qu'elles déploient dans la nouvelle gestion publique et dans le recours à des savoirs quantitatifs, à la façon dont les sujets sont enrôlés aujourd'hui dans les interventions et dans les dispositifs, l'identification de ce qui s'exprime aujourd'hui dans les résistances, dans les conflits de réflexivité est donc, de ce point de vue, très éclairante pour comprendre les formes spécifiques du pouvoir à l'œuvre aujourd'hui, les formes d'assujettissement qu'il produit ou renforce, tout comme sa productivité plus positive. Elle pointe l'importance de

13. Contrairement à celle de Ricœur, cette définition relationnelle du soi ne débouche pas sur un universel, ni sur une idée du Bien (Potte-Bonneville, 2010a, p. 86-87).

comprendre ce qui se dégage au sein des différents discours (notamment ceux qui s'expriment publiquement par les travailleurs sociaux et les usagers, ou par des associations) et des expériences qui les sous-tendent, comme façon de se « faire sujet », d'identifier des problèmes ou des enjeux, des formes de vérité ou de savoirs, de « relationalité », et d'envisager des solutions, de se projeter dans l'avenir. Ainsi, « l'action sur l'action d'autrui » peut avoir des effets transformateurs davantage émancipateurs dans les pratiques : tout dépend de la façon dont chaque pôle se laisse interpellé par les autres et se redéfinit dans son rapport à lui-même, aux autres, au monde. L'enjeu, politique et éthique à la fois, étant aujourd'hui d'une part, de (re)trouver un pouvoir collectif, politique au sens fort, sur les orientations des pratiques et les conditions dans lesquelles elles peuvent s'exercer face aux logiques « désappropriantes » qui dominent aujourd'hui, et donc de rendre plus effectif le potentiel démocratique des politiques participatives actuelles ; d'autre part, de contribuer à transformer les relations aux usagers au cœur même des pratiques ; et enfin, d'être capable de se transformer et de s'assumer autrement comme sujet au sein même des relations de pouvoirs, dont on ne sort jamais, ouvert à l'interpellation, mais sans s'y soumettre, afin de pouvoir élaborer des solutions nouvelles aux problèmes rencontrés.

BIBLIOGRAPHIE

- ASTIER, I. ET DUVOUX, N. (2006). *La société biographique : une injonction à vivre dignement*. Paris : L'Harmattan.
- BECK, U., GIDDENS, A. ET LASH, S. (1994). *Reflexive modernization : politics, tradition and aesthetics in the modern social order*. Stanford, Calif.: Stanford University Press.
- BELLOT, C., JETTÉ, C. ET BRESSON, M. (dir.). (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- BOURQUE, D. (2009). Transformation du réseau public des services sociaux et impacts sur les pratiques des intervenants sociaux au Québec. *Cahier du CRCOC*, 7.
- CANTELLI, F. ET GENARD, J.-L. (dir) (2007). *Action publique et subjectivité*. Paris : L.G.D.J.
- CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION CSSS DE LA MONTAGNE (2013). *Récits de pratique d'intervenants dans des organismes d'aide aux nouveaux immigrants*. Guide d'animation. Montréal : l'auteur.
- CHOUINARD, I. ET CARON, J. (2015). Le recours aux approches réflexives dans les métiers relationnels : modélisation des conceptions de la réflexivité. *Phronesis*, 4(3), 11-21.

- COBBAUT, J-P. (2009). Communauté de pratiques, action collective et réflexivité. Dans M. Maesschalck (dir.), *Éthique et gouvernance. Les enjeux actuels d'une philosophie des normes* (p. 251-266). Zürich : Olms Verlag.
- D'CRUZ, H., GILLINGHAM, P. ET MELENDEZ, S. (2007). Reflexivity, its meanings and relevance for social work : A critical review of the literature. *The British Journal of Social Work*, 37(1), 73-90.
- DEMAILLY, L. (2008). *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Villeneuve-d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion.
- DIERCKX, C. ET GONIN, A. (2015). Tensions éthiques dans le travail social aujourd'hui : au-delà des malaises récurrents, de nouveaux enjeux. Dans L. Bégin et J. Centeno (dir.), *Les loyautés multiples. Mal-être au travail et enjeux éthiques* (p. 151-178). Montréal : Nota Bene.
- DUFRESNE, M. ET GOUPIL, J. (2010). Technologies du risque et technologies de soi : gouverner les jeunes par la prévention pénale des risques. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(2), 130-144.
- FOUCAULT, M. (1994a). Le sujet et le pouvoir. Dans D. Defert et F. Ewald (dir.), *Dits et écrits 1954-1988 par Michel Foucault* (tome IV, p. 222-243). Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1994b). « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », Entretien avec Becker, H. Fernet-Betancourt, R. Gomez-Müller, A. Concordia. Dans D. Defert et F. Ewald (dir.), *Dits et écrits 1954-1988 par Michel Foucault* (tome IV, p. 708-729). Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1994c). Est-il donc important de penser ? Entretien avec D. Éribon. Dans D. Defert et F. Ewald (dir.), *Dits et écrits 1954-1988 par Michel Foucault* (tome IV, p.178-182). Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, M. (2001). *L'herméneutique du sujet : Cours au Collège de France, 1981-1982*. Paris : Seuil, Gallimard.
- GENARD, J.-L. (2007). L'action publique en régime de « société des identités ». Dans J. Beauchemin, et M. Bock-Côté (dir.), *Cité identitaire* (p. 101-118). Outremont : Athéna éditions.
- GENARD, J.-L. (2013). De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation. *Politique Et Sociétés*, 32(1), 43-62.
- GONIN, A., GRENIER, J. ET LAPIERRE, J-A. (2012). Impasses éthiques des politiques sociales d'activation. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 166-186.
- GROS, F. (2001). Situation du cours. Dans M. Foucault, *L'herméneutique du sujet : Cours au Collège de France, 1981-1982*. Paris : Seuil, Gallimard.

- MAESSCHALCK, M. (2014). L'intervention éthique comme pratique de transformation sociale. Les limites de la réflexivité dans l'action. Dans A. Lacroix (dir.) *Quand la philosophie doit s'appliquer* (p. 183-211). Paris : Hermann.
- PATENAUDE, J. (2000). L'intervention en éthique : contrôle moral ou support réflexif ? Dans L. Lacroix et A. Létourneau, *Méthodes et interventions en éthique appliquée* (p. 23-39). Saint-Laurent : Fidès.
- POTTE-BONNEVILLE, M. (2004). *Michel Foucault, l'inquiétude de l'histoire*. Paris : Presses universitaires de France.
- POTTE-BONNEVILLE, M. (2010a). *Foucault*. Paris : Ellipses.
- POTTE-BONNEVILLE, M. (2010b). Individualisation et subjectivation : remarques à partir de Michel Foucault. Dans P. Corcuff, C. Le Bart et F. d. Singly (dir.). *L'individu aujourd'hui : débats sociologiques et contrepoints philosophiques*. Presses universitaires de Rennes.
- REVEL, J. (2009). *Le Vocabulaire de Foucault*. Paris : Ellipses.
- SCHÖN, D.A. (1994). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les Éditions Logiques.